

# “Réinvestir dans l’accompagnement DES RADICALISÉS SORTANTS”

 L’expert en terrorisme Rik Coolsaet juge les moyens pour l’accompagnement des radicalisés sortant de prison insuffisants

► Après les revenants de Syrie, un nouveau phénomène attire l’attention des services judiciaires et de renseignements : celui des sortants de prison. Ce sont ces détenus qui sont condamnés pour terrorisme ou pour tout autre fait de violence et qui auront d’ici peu purgé leur peine, avec parfois le risque de s’être radicalisés ou davantage radicalisés lors de leur détention en prison.

En France et aux Pays-Bas, on assiste à un regain d’intérêt pour les accompagnements individualisés des sortants radicalisés, que ce soit lors des congés pénitentiaires et même après, une fois leur peine purgée. Ces programmes individuels sont prévus pour ne pas laisser seul l’individu à la suite de son séjour carcéral tout en facilitant sa réinsertion professionnelle. Pour savoir comment se positionnait la Belgique par rapport à la mise en pratique de cet accompagnement spécialisé, nous avons interrogé Rik Coolsaet, chercheur à l’Institut Egmont, spécialiste en terrorisme djihadiste et professeur émérite à l’université de Gand.

## **La Belgique est-elle au point pour le programme d’accompagnement des individus**

### **radicalisés et sortant de prison ?**

“Chez nous, la tradition est à la négligence dans ce domaine. C’est vraiment la faille dans le système pénitentier belge. On constate que dans d’autres pays, comme en Finlande par exemple, des moyens sont mis à disposition pour des programmes d’accompagnement individualisés. Ils assurent un suivi de la personne tout en facilitant sa réinsertion dans la société civile et au niveau professionnel. Et là-bas, le taux de récidive

est assez bas par rapport à chez nous.”

### **Que faudrait-il faire pour améliorer cette situation ?**

“L’attaque de Liège nous montre qu’il faut réinvestir de manière significative dans ces programmes individualisés d’accompagnement auprès d’individus considérés comme étant radicalisés à leur sortie de prison. Ils restent vulnérables et se trouvent entre deux mondes une fois dehors. C’est vraiment important de mettre l’accent sur la sortie de ces personnes.”

### **Même si le projet d’État de Daech se révèle un échec, comment le terrorisme attire-t-il toujours de nouvelles générations de volontaires ?**

“La seule façon pour les groupes inspirés par Daech de maintenir leur capacité de mobilisation est de pouvoir recruter en dehors de ce groupe très soudé. Comme par exemple chez des personnes mentalement instables qui développent leurs problèmes psychologiques avec l’État islamique. L’auteur de l’attaque à Liège avait en lui un désir de vengeance envers la société est les policiers, le fait d’appliquer les méthodes de l’État islamique et de crier ‘Allah akbar’ lui a permis de donner un sens à son geste.”

### **Doit-on craindre de nouvelles attaques ?**

“Il est malheureusement réaliste de penser que les attaques au nom de Daech continueront à être perpétrées par toutes sortes de personnes, que ce soit les rapatriés qui cherchent à se venger, les acteurs solitaires et les petites cellules, les désespérés ainsi que les délinquants qui ont besoin de justification.”

Ludovic Jimenez

# “Ses parents ont fait tout CE QU’ILS ONT PU”

▣ Benjamin Herman s'est-il radicalisé au cours de ses nombreux séjours en prison ?

► La tuerie perpétrée mardi matin par Benjamin Herman en plein cœur de Liège soulève de nombreuses questions. Comment ce jeune homme issu d'une famille a priori peu encline à frayer avec la mouvance islamiste s'est-il embarqué dans une virée meurtrière au cri de *“Allahu Akbar”* ?

Le jeune Rochefortois se serait radicalisé au cours de ses nombreux séjours en prison, au contact d'autres détenus déjà acquis à la cause terroriste. Des perquisitions menées mardi dans sa cellule à la prison de Marche auraient mis au jour un Coran et un tapis de prière. Une information que la direction de l'établissement ne

confirme qu'à demi-mot. *“Des Corans et des tapis de prière, vous en avez 150 par prison”*, observe Frédéric de Thier, qualifiant cet élément de *“non-information”*.

**L'INFRASTRUCTURE** pénitentiaire marchoise se caractérise par un régime carcéral semi-ouvert. Cela ne signifie pas pour autant que l'auteur de la tuerie du boulevard d'Avroy s'y est radicalisé, ses antécédents l'ayant amené à écumer la plupart des prisons du pays. *“Notre établissement compte effectivement des détenus radicalisés, mais certains d'entre eux sont en isolement”*, poursuit le directeur, qui n'a pas souhaité com-

muniquer davantage sur la question.

Dans l'entourage de Benjamin Herman, l'incompréhension reste totale. S'il était connu pour des faits de délinquance sans grande envergure liés au milieu de la toxicomanie, personne ne s'attendait à ce qu'il commette un tel geste. *“Ses parents et grands-parents sont des gens honnêtes, honorablement connus dans la région”*, rapporte une connaissance de la famille. *“Ils ont fait tout ce qu'ils ont pu, tant qu'ils l'ont pu, pour leur fils. Mais toute tentative d'explication serait mal comprise. Pour l'heure, la priorité doit aller aux victimes.”*

**N. P.**